



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY  
VILLE DE SAINT-HONORÉ

Procès-verbal de la séance régulière de la Ville de Saint-Honoré, tenue le 21 novembre 2022 à 19h30, à l'endroit habituel des séances du conseil.

Monsieur Bruno Tremblay, maire préside la séance à laquelle participent :

Monsieur Peter Villeneuve  
Madame Élisabeth Boily  
Madame Valérie Roy  
Madame Najat Tremblay  
Monsieur Sylvain Morel  
Madame Sara Perreault

Participe également monsieur Stéphane Leclerc, secrétaire-trésorier directeur général.

6 contribuables assistent à la séance.

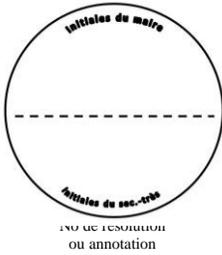
---

#### ORDRE DU JOUR

01. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
02. Dossiers généraux
  - a) Service juridique 2023
  - b) Entente STS
  - c) Nomination Développement Saint-Honoré
  - d) Résolution 407-2022 amendée
  - e)
03. Service de sécurité publique
  - a)
04. Service travaux publics
  - a) Offre de service – Gestion des actifs
  - b) Concassage de béton pavage
  - c)
05. Service d'urbanisme et environnement
  - a) Rapport de comité
  - b)

#### QUESTIONS DES CONTRIBUABLES POUR LE SERVICE D'URBANISME

06. Service des loisirs
  - a) Rapport de comité
  - b)
07. Service communautaire et culturel
  - a) Rapport de comité
  - b) Demande appui – Saint-Honoré dans l'Vent
  - c) Demande MRC – Bonification de l'animation bibliothèque
  - d)



08. Lecture de la correspondance

09. Affaires nouvelles :

- a) \_\_\_\_\_
- b) \_\_\_\_\_
- c) \_\_\_\_\_

10. Période de questions des contribuables

11. Levée de l'assemblée

**1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Peter Villeneuve l'ouverture de la séance et l'adoption de l'ordre du jour.

**2. Dossiers généraux**

529-2022

**2. a) Service juridique 2023**

ATTENDU l'offre de services reçue de Me Gaston Saucier, exerçant sa profession d'avocat au bureau Robinson, Sheppard, Shapiro, du 255, rue Racine Est, bureau 530, à Saguenay (arrondissement de Chicoutimi);

ATTENDU QUE Me Gaston Saucier fournit les services de conseils juridiques à la municipalité depuis plusieurs années;

ATTENDU QUE la municipalité désire accepter l'offre de services de Me Gaston Saucier;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Valérie Roy, appuyé de Élisabeth Boily et résolu à l'unanimité des conseillers que :

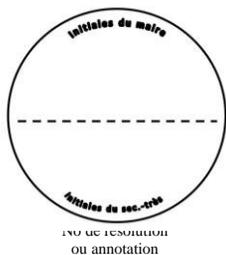
- L'offre de services pour l'année 2023 de Me Gaston Saucier, datée du 11 novembre 2022, au montant de 550\$ par mois, taxes en sus, soit acceptée.
- Les services fournis par Me Gaston Saucier sont ceux décrits à l'offre de services ci-haut mentionnée.
- Copie de la présente résolution doit être transmise à Me Gaston Saucier dès son adoption.

530-2022

**2. b) Entente STS**

Il est proposé par Peter Villeneuve  
appuyé par Élisabeth Boily  
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soit acceptée l'entente de tarifs pour 2023 de la STS au coût de 235 9472.50\$;



QUE soit autorisé le maire Bruno Tremblay et/ou le directeur général Stéphane Leclerc à signer ladite entente.

531-2022

**2. c) Nomination Développement Saint-Honoré**

Il est proposé par Sara Perreault  
appuyé de Valérie Roy  
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soit nommé Sylvain Robitaille pour siéger au conseil d'administration de Développement Saint-Honoré.

532-2022

**2. d) Résolution 407-2022 amendée**

Il est proposé par Sara Perreault  
appuyé par Najat Tremblay  
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soient autorisés le maire Bruno Tremblay et le directeur général Stéphane Leclerc à signer un contrat de vente d'une partie du terrain 5 733 413 d'une superficie de 884.5 m<sup>2</sup>, tel que décrit aux minutes 2945 de l'arpenteur Jonathan Maltais, pour la somme de 1\$ au propriétaire actuel ou éventuel du lot 5 731 888.

**3. Service de sécurité publique**

**4. Service travaux publics**

-2022

**4. a) Offre de service – Gestion des actifs**

Dossier reporté

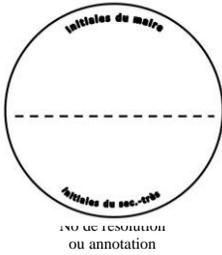
533-2022

**4. b) Concassage de béton pavage**

ATTENDU QU'un contrat de gré à gré a été octroyé à l'entreprise Sablière du Clan Rochefort pour le concassage de béton de pavage;

ATTENDU QUE le coût final de l'opération a été de 115 250\$ plus taxes, pour un total de 9 340 tonnes;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Peter Villeneuve, appuyé par Najat Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers que soit entériné le contrat de gré à gré de la Sablière du Clan Rochefort pour le concassage de béton de pavage au coût de 115 250 \$ plus taxes.



**5. Service d'urbanisme et environnement**

**5. a) Rapport du comité**

Aucun rapport

**Questions des contribuables pour le service d'urbanisme**

**6. Service des loisirs**

**6. a) Rapport du comité**

Aucun rapport

**7. Service communautaire et culturel**

**7. a) Rapport du comité**

Aucun rapport

**7. b) Demande appui – Saint-Honoré dans l'Vent**

Dossier reporté

534-2022

**7. c) Demande MRC – Bonification de l'animation bibliothèque**

Il est proposé par Valérie Roy  
appuyé par Sara Perreault  
et résolu à l'unanimité des conseillers

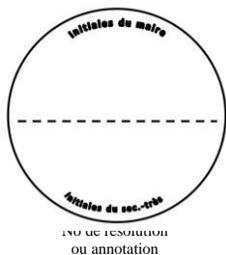
QUE la Ville de Saint-Honoré appuie le projet Les minis (en)quête de la culture de la bibliothèque de Saint-Honoré dans le cadre du Programme de bonification de l'animation dans les bibliothèques publiques;

QU'une aide financière sera accordée pour le projet afin de combler le manque à gagner pour sa réalisation.

**8. Lecture de la correspondance**

**8. a) Rapport du comité**

Aucun rapport



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY  
VILLE DE SAINT-HONORÉ

**9. Affaires nouvelles**

**10. Période de questions des contribuables**

- Transport en commun
- Concassage de béton
- Maison délabrée boul. Martel Nord

Je soussigné, Stéphane Leclerc, secrétaire-trésorier et directeur général, certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement des dépenses autorisées par les résolutions adoptées à la présente séance.

---

Stéphane Leclerc, CPA, CMA  
Secrétaire-trésorier et directeur général

La levée de la séance est proposée à 20h48 par Peter Villeneuve.

Je, Bruno Tremblay, maire, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

---

Bruno Tremblay  
Maire

---

Stéphane Leclerc, CPA, CMA  
Secrétaire-trésorier et  
Directeur général